

Danou 57/Accident Juin 2018avec personne non assurée

Par Danou 57, le 01/04/2019 à 10:32

Bonjour,

J'ai été victime d'un accident en Juin 2018 avec une personne non assurée qui a percuté mon véhicule qui n'a pu être réparé et qui après expertise est parti à la casse. Je suis victime mais le tribunal me demande des preuves de mes frais alors que j'ai déjà fourni mon document de franchise qu'il a fallu que j'ai réglé auprès de mon assurance et du taux de malus appliqué. L'individu qui m'a percutée n'a pas été déclaré responsable et a un avocat commis d'office qui me demande preuve sur preuve sur mes dommages subis bien que j'ai bien fourni le document de l'assurance et le rapport de l' expertise. Donc je tourne en rond et j'ai l'impression que je ne vais aboutir à rien alors que je suis la victime, qu'il a fallu que je me rachète un véhicule et que tout le temps perdu dans cette affaire n'est pas récupérable et je ne comprends donc pas la justice face à ce problème.

Merci de me conseiller afin que je puisse enfin régler ce problème.

Bien cordialement